



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ensemble, faire connaître
le Service public de
l'insertion et de l'emploi**

#SPIE

**Guide d'utilisation
Affiche & Flyer**

LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

Les personnes qui éprouvent les plus grandes difficultés pour s'insérer sur le marché du travail rencontrent très souvent des contraintes multiples sur le plan professionnel et social : formation, logement, transports, garde d'enfants, état de santé...

C'EST QUOI ?

Le Service public de l'insertion et de l'emploi a pour ambition de renforcer l'identification et l'accompagnement de ces personnes (il s'inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté).

L'accompagnement qui leur est proposé répond concrètement aux difficultés du quotidien. Il s'agit d'identifier et de mettre en œuvre des solutions en termes de formation, d'immersion en entreprise... mais aussi de solutions d'hébergement, d'aides à la mobilité, de dispositifs de garde d'enfants, sans oublier l'accès au système de santé.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le Service public de l'insertion et de l'emploi mobilise et met en réseau un grand nombre d'intervenants pour accompagner une personne jusqu'à l'emploi. Dans les territoires concernés, les intervenants pour l'emploi et l'insertion se coordonnent et facilitent le parcours d'insertion : État, professionnels des départements, des régions, des municipalités, de la CAF, de Pôle emploi, des missions locales, des entreprises et des associations, Assurance maladie, etc.). Le Service public de l'insertion et de l'emploi entend renforcer le travail commun entre tous ces acteurs pour simplifier et renforcer l'efficacité de l'accompagnement des personnes vers l'emploi.

POUR QUI ?

Il s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, comme par exemple : les bénéficiaires de minima sociaux, les chômeurs de longue durée, les jeunes sans emploi et hors du système scolaire, les personnes en situation de handicap, les parents isolés, ayant des difficultés d'accès à l'emploi, les personnes sans ressources, les personnes vivant dans un territoire fragile, les personnes récemment arrivées en France, les personnes sous-main de justice, les seniors, etc.

La construction de ce nouveau service public a été pensée en concertation avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion, les bénéficiaires et les territoires. À date, 45 territoires déploient le Service public de l'insertion et de l'emploi. **Début 2022, 80 territoires seront engagés dans sa mise en œuvre.**

RÉUSSIR ENSEMBLE SON DÉPLOIEMENT

NOUS NE FAISONS QU'UN POUR VOUS ACCOMPAGNER

Dès le mois de novembre, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion lance une série d'actions de communication pour valoriser le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), ses ambitions et ses objectifs auprès des professionnels de l'insertion et des bénéficiaires.

Étant en contact direct au quotidien avec les bénéficiaires du Service public de l'insertion et de l'emploi, **vous êtes un relais essentiel de cette campagne** : vous pouvez relayer les actions déployées de façon concrète dans votre territoire et ainsi orienter les personnes dans le besoin vers une solution adaptée à leur situation sociale et professionnelle.

Afin de les informer de l'existence de ce nouveau service, le ministère met à votre disposition un kit de communication avec des outils simples et pratiques ainsi que le présent guide contenant quelques conseils clés pour les utiliser.

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION ET PRÊTS À L'EMPLOI POUR COMMUNIQUER SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

FAIRE CONNAÎTRE LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES

- **Un flyer d'information** : il peut être imprimé et disposé dans vos locaux afin d'informer les bénéficiaires de façon simple et rapide sur le service et ses avantages : qu'est-ce que le Service public de l'insertion et de l'emploi, qui est concerné...
- **Une affiche** à usages multiples, à exposer par exemple dans vos locaux pour comprendre en un coup d'œil le Service public de l'insertion et de l'emploi

Vous pouvez aussi...

Partager les publications Twitter et Facebook du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le ministère des Solidarités et de la Santé qui publieront régulièrement des contenus pour faire connaître le Service public de l'insertion et de l'emploi.

N'hésitez pas à transmettre cette information et ce guide à votre service communication.

RESSOURCES UTILES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI...

Tous les contenus relatifs au Service public de l'insertion et de l'emploi sont disponibles sur [le site du ministère du Travail](#)

Abonnez-vous à [la newsletter du ministère du Travail](#)